

PLAN DE COURS

POL-2606 : Terrorismes

NRC 17973 | Hiver 2023

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Le cours porte sur les phénomènes terroristes et les organisations qui y ont recours. Les sujets traités sont : les définitions du terrorisme, la genèse de plusieurs terrorismes, les contextes d'action, les évolutions, les causes, les acteurs, les stratégies et les méthodes utilisées. Une analyse approfondie porte sur plusieurs organisations terroristes.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet

-	00h00 à 00h00	Du 10 janv. 2023 au 21 avr. 2023
---	---------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=150537>

Coordonnées et disponibilités

Benjamin Ducol

Enseignant

benjamin.ducol@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Mes disponibilités varient chaque semaine en fonction de mes engagements. Pour prendre un rendez-vous, je vous invite à communiquer avec moi par courriel à benjamin.ducol@pol.ulaval.ca. Une réponse rapide vous sera donnée.

Benjamin Toubol

Assistant d'enseignement

benjamin.toubol.1@ulaval.ca

Disponibilités

Pour toute question concernant le cours, vous pouvez écrire ou prendre rendez-vous par courriel avec M. Toubol (benjamin.toubol.1@ulaval.ca). Une réponse rapide vous sera donnée.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#)

[Liste des navigateurs supportés](#)

[Avis important concernant les appareils mobiles](#) (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#) est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#)

[Zoom ULaval](#)

Plan de cours non officiel

14 déc. 2022 (19h42)

Sommaire

Description du cours	5
Introduction	5
Objectif général du cours	5
Objectif(s) spécifique(s)	5
Contenu du cours	6
Approche pédagogique	7
Démarche d'apprentissage	8
Mode d'encadrement	8
Feuille de route	9
Évaluations et résultats	9
Liste des évaluations	9
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	10
Participation aux forums "Feuille de route"	10
Examen de mi-session	11
Note de synthèse	12
Travail final	14
Informations détaillées sur les évaluations formatives	17
Test d'autoévaluation 1	17
Test d'autoévaluation 2	17
Test d'autoévaluation 3	17
Test d'autoévaluation 4	17
Barème de conversion	17
Règlements et politiques institutionnels	18
Évaluation de la qualité du français	19
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant	19
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	19
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	19
Gestion des délais	20
Plagiat	20
Absence à un examen	20
Matériel didactique	20
Matériel didactique	20
Spécifications technologiques	21
Bibliographie et annexes	21
Bibliographie	21
Wikipedia	22

Références bibliographiques complémentaires	22
Revue scientifique	22
Autres revues spécialisées	22
Bases de données	22
Centres de recherche et think tanks spécialisés	23
Balladodiffusions	23
Ressources complémentaires	24

Plan de cours non officiel

14 déc. 2022 (19h42)

Description du cours

Introduction

Qu'est-ce que le terrorisme ? Qui devient un terroriste et pourquoi ? Où, quand et comment le terrorisme est-il le plus susceptible d'advenir ? Pourquoi et comment les groupes terroristes évoluent-ils, et pourquoi et comment cessent-ils ? Quels sont les moyens les plus efficaces de lutter contre le terrorisme ? Quelles réactions le terrorisme provoque-t-il dans les États et les sociétés qui y sont confrontés ? Voici quelques-unes des questions auxquelles ce cours en ligne tentera de répondre.

Si le terrorisme fait l'objet d'une attention des citoyens et des États depuis la fin du XIXe siècle, les attentats du 11 septembre 2001 ont engendré un profond renouvellement dans l'intérêt global porté à ce phénomène. Les vingt dernières années ont vu naître un renouvellement des questionnements et des actions engagées par les États afin de lutter contre le terrorisme et, plus largement, les formes variées de l'extrémisme violent.

Les études sur le terrorisme, bien que déjà existantes depuis les années 1970-80, se sont également démultipliées au cours de la même période, avec pour objectif, entre autres, de mieux saisir les évolutions qui caractérisent le terrorisme contemporain dans un contexte mondialisé.

L'intérêt pour le terrorisme est ainsi passé d'une activité de niche à une thématique grand public qui fait aujourd'hui l'objet d'innombrables publications scientifiques et qui suscite la production d'œuvres fictives en tout genre (films, romans, bandes dessinées, etc.). Face à la multiplication des discours sur le terrorisme dans l'espace public, il n'est pas toujours simple de saisir ce qu'est le terrorisme au-delà des visions caricaturales, simplistes et parfois clivantes qui peuvent s'exprimer.

Ce cours examine le terrorisme, ou plutôt les terrorismes, autrement dit les phénomènes terroristes et les organisations qui y ont recours dans toute leur diversité. Nous nous concentrerons sur les terrorismes infra-étatiques. Nous nous pencherons plus particulièrement sur les définitions et utilisations du concept de terrorisme, sur les différents types de terrorismes infra-étatiques, les contextes d'action, les acteurs, les stratégies et les méthodes utilisées. Nous examinerons également les réponses formulées par les États et les dérives qui les accompagnent. Finalement, nous explorerons les impacts et les réactions (politiques, institutionnelles, médiatiques ou encore sociétales) que le terrorisme génère dans les sociétés ciblées, de même qu'à l'échelle internationale.

Le présent plan de cours a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment de ses caractéristiques fondamentales (objectifs, approches, modalités d'encadrement, etc.), des activités d'apprentissage proposées, des modalités d'évaluation et du matériel didactique nécessaire.

Objectif général du cours

L'objectif général de ce cours est d'amener l'étudiant.e à une meilleure connaissance du terrorisme comme *fait social* et comme *objet d'étude scientifique*. En ce sens, il ne vise ni au sensationnalisme, ni au passionnel, mais bien à fournir à l'étudiant.e des outils conceptuels et théoriques pour mieux comprendre et expliquer cette forme de violence politique.

Loin de représenter un phénomène homogène, le terrorisme est en réalité un objet aux facettes multiples. Il n'existe d'ailleurs aucune définition consensuelle qui permette d'englober les différents types de terrorisme et leurs évolutions. C'est pourquoi il nous semble plus pertinent ici de parler de terrorismes au pluriel.

Contrairement à une acceptation souvent répandue, le terrorisme n'est ni un phénomène récent ni limité à une idéologie. Il émane d'organisations ou de mouvements de nature et d'affiliation idéologique très diverses. Des mouvements extrémistes de gauche ou droite, des mouvements nationalistes, d'inspiration religieuse ou encore des groupes de défense de causes spécifiques (antiavortement, cause animale ou environnement) ont eu recours au terrorisme, et y recourent toujours présentement.

Les enjeux entourant le terrorisme sont multiples et varient en fonction du contexte politique et social dans lequel les organisations terroristes prennent naissance et évoluent. Afin de saisir les différentes rationalités des terrorismes, nous privilégierons dans le cadre du présent cours une approche multidisciplinaire.

Pour ce faire, nous mobiliserons les connaissances transversales au champ des sciences sociales (science politique, sociologie, criminologie, etc.) afin d'éclairer les questionnements clés sur ce qu'est le terrorisme, pourquoi il se produit, comment il fonctionne, comment il a évolué et les mesures prises par les gouvernements pour le contrer. Nous appuierons également ce cours sur des études de cas variées qui permettent d'illustrer toute la diversité et la complexité du phénomène terroriste.

Objectif(s) spécifique(s)

Au terme de ce cours, vous serez capables :

- D'examiner le terrorisme comme phénomène social et objet d'étude ;
- De saisir l'histoire du terrorisme et ses différents épisodes ;
- De décrire les diverses formes et acteurs du terrorisme ;
- De présenter les principales approches théoriques mobilisées pour comprendre et expliquer le terrorisme ;
- De situer les développements et les débats contemporains entourant le terrorisme ;
- D'identifier les différents enjeux liés tant aux violences terroristes qu'aux réponses apportées par les États et les sociétés qui y sont confrontées.

À travers les contenus pédagogiques et les lectures proposées, vous serez amenés à :

- Approfondir les différentes notions et facettes du phénomène terroriste ;
- Acquérir une compréhension critique et distanciée des différentes rationalités du terrorisme dans des contextes spécifiques, de même qu'à un niveau plus global ;
- Appliquer les théories et les perspectives explicatives pertinentes pour analyser les événements et les groupes terroristes actuels et passés.

À la suite de votre participation à ce cours, vous devriez être en mesure :

- De savoir réutiliser de manière dynamique les notions et connaissances acquises ;
- D'analyser les tendances contemporaines et émergentes en matière de terrorisme ;
- De produire des synthèses explicatives sur une variété d'enjeux entourant le terrorisme ;
- D'évaluer les possibilités et les limites des différentes réponses apportées aux phénomènes terroristes ;
- De discuter de manière critique les discours et la couverture médiatique des événements, menaces ou acteurs terroristes.

Contenu du cours

Le développement du cours compte 12 thèmes, organisés en 4 modules et une introduction.

Introduction

L'introduction s'arrête sur les difficultés liées à toute entreprise de définition des phénomènes sociaux auxquelles le terrorisme n'échappe pas. De quoi parle-t-on exactement quand on parle de terrorisme? Le terrorisme représente-t-il une forme de violence spécifique? En quoi se distingue-t-il d'autres formes de violences politiques? Quels liens existe-t-il entre le terrorisme et l'État, entre terrorisme et modernité? Quelles relations établir entre le terrorisme infra-étatique et le crime organisé, ou dans une autre mesure, entre le terrorisme et les actions de guérilla? L'introduction vise à clarifier ces questionnements autour de la définition du terrorisme et du cadrage définitionnel mobilisé pour le cours.

Module I : Saisir le terrorisme comme phénomène

14 déc. 2022 (19h42)

Ce premier module porte sur le passage du terrorisme comme «phénomène social» à celui d'«objet scientifique» traité par les chercheurs. Sont abordés dans cette partie, les principales définitions du terrorisme émanant d'horizons disciplinaires différents ainsi que les enjeux épistémologiques et méthodologiques entourant sa construction du comme objet d'un regard scientifique. Il s'agit également d'aborder le caractère évolutif du terrorisme et la politisation croissante du terme dans le temps et dans l'espace. Ce module vise également à fournir un panorama des grandes approches théoriques développées dans le champ universitaire afin d'expliquer le terrorisme et ses facettes.

Module II : Les visages multiples du terrorisme

Le second module s'intéresse aux différentes formes du terrorisme. Il présente les différentes typologies produites pour saisir la diversité des organisations terroristes et identifie les principaux acteurs qui versent dans le terrorisme. Ce module propose de revenir sur différents types de terrorisme en éclairant les contextes d'apparition des mouvements ou organisations, les acteurs qui les composent, les idéologies défendues, les objectifs revendiqués et finalement les stratégies mobilisées. Tous les types de terrorismes ne font pas l'objet d'une analyse détaillée. Nous nous concentrons toutefois sur ceux qui ont marqué l'histoire de leur empreinte. Le module se conclut sur un bref retour sur l'histoire du terrorisme au Canada et au Québec. Ce détour, par un cas d'étude proche et familier, permet d'illustrer la nature à la fois diverse et historiquement située des formes de terrorisme présentées tout au long de cette partie.

Module III : Thématiques transversales autour du terrorisme

Le troisième module vise à approfondir les développements contemporains du phénomène terroriste. Qu'il s'agisse de la mobilisation des espaces numériques et des médias sociaux par les acteurs terroristes, des nouvelles formes d'extrémismes violents ou de moyens d'action inédits, ces nouvelles logiques conduisent à faire évoluer les contours et les dynamiques du terrorisme contemporain. En contrepoint de ces développements, le module présente également les débats et les controverses qui animent les études sur le terrorisme et qui participent à l'élaboration d'une connaissance renouvelée sur ce phénomène.

Module IV : Réaction sociale et réponses face au terrorisme

Le dernier module du cours est consacré à ce que le terrorisme fait aux sociétés. Plus exactement, il s'agit de s'intéresser à ce que produit le terrorisme en termes de réaction sociale et d'appréhender les impacts que les événements terroristes produisent sur les citoyens, mais également les médias ou les autorités politiques. Au-delà de la réaction sociale, nous examinons les réponses des États, les différents acteurs et les moyens d'action déployés (services de renseignements, enquêtes policières ou mesures judiciaires) pour lutter contre le terrorisme et les impacts sociétaux (non-respect des droits fondamentaux, sécurisation de l'espace public, exceptionnalisation des normes juridiques, etc.) qu'ils peuvent engendrer. Finalement, ce module se clôture sur les évolutions plus récentes en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers les perspectives de prévention de la radicalisation et de résilience sociétale.

MODULES	THÈMES
Introduction	Terrorisme(s) : De quoi parle-t-on exactement ?
Module I - Étudier le terrorisme	1.1 Le terrorisme : du phénomène social à l'objet de recherche scientifique 1.2 Comprendre et expliquer le terrorisme : Panorama des grandes approches théoriques
Module II - Typologie des terrorismes	2.1 Les terrorismes nationalistes 2.2 Les terrorismes des "extrêmes" 2.3 Les terrorismes d'inspiration religieuse 2.4 Jihadisme et mouvements islamistes extrémistes contemporains 2.5 Une brève histoire du terrorisme au Canada et au Québec
Module III - Thématiques transversales	3.1 Terrorisme(s) 2.0 : Quels développements contemporains au phénomène terroriste ? 3.2 Débats et controverses scientifiques autour du terrorisme
Module IV - Réaction sociale et réponses face au terrorisme	4.1 La réaction sociale face aux terrorismes : société civile, médias et État 4.2 Contre-terrorisme, mesures sécuritaires et justice : anticiper et réprimer le terrorisme 4.3 De la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent à la résilience sociétale

Plan de cours non officiel

Approche pédagogique

14 déc. 2022 (19h42)

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre propre cheminement de formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction des personnes assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à effectuer ou à remettre les travaux notés selon l'échéancier énoncé dans la section Évaluations et résultats et les dates prescrites pour chaque évaluation.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Semaine après semaine, les thèmes présentés dans la feuille de route sont structurés selon une même organisation :

Description : À travers un court contenu (texte, document vidéo ou capsule audio, etc.), cet onglet vous introduit au thème général de la séance. Il présente également les grandes lignes de la thématique traitée par la séance. Vous y retrouvez les objectifs pédagogiques spécifiques et les étapes de la démarche pédagogique. Finalement, il vous permet d'accéder directement à la section dédiée du forum portant sur la séance de cours.

Lectures obligatoires : Dans cet onglet vous accédez aux lectures obligatoires (articles scientifiques, chapitres d'ouvrages, etc.) sélectionnées pour la séance de cours. Ces lectures obligatoires sont à effectuer avant de consulter la section *Contenus pédagogiques*, car elles permettent une première familiarisation avec le contenu et les notions abordées. Vous pouvez toutefois relire ces lectures obligatoires après consultation de la section *Contenus pédagogiques* afin de revenir ou approfondir certaines notions ou éléments d'apprentissage.

Contenus pédagogiques : Dans cet onglet, vous retrouvez une présentation générale associée au thème de la séance de cours, sous la forme d'un PowerPoint narré ou d'une séance synchrone (également enregistrée et mise à la disposition de tous les étudiant.e.s inscrit.e.s au cours). Des notes de cours en format PDF sont également disponibles pour certaines des séances.

Lectures complémentaires : Cet onglet présente une série de lectures complémentaires et facultatives sur le thème de la séance. Elles vous permettront d'approfondir certains questionnements et de disposer de ressources scientifiques présélectionnées autour de la thématique du cours.

Pour aller plus loin : Retrouvez dans cet onglet d'autres documents de référence (baladodiffusions, entrevues vidéos, films, documentaires, références à des œuvres littéraires ou artistiques, etc.) en lien avec le thème de la séance. Ceux-ci sont des contenus complémentaires et facultatifs, mais ils permettent d'approfondir le thème de la séance sous une autre forme.

En complément de cette structure récurrente, cette formation en ligne propose également aux étudiant.e.s inscrit.e.s au cours :

- Une capsule introductive au cours permettant de récapituler l'ensemble de la démarche d'apprentissage, le fonctionnement du cours et l'accessibilité aux contenus pédagogiques;
- Trois séances synchrones, enregistrées et mises à disposition de l'ensemble des personnes inscrites au cours, qui portent sur :
 - Questions-réponses sur l'examen de mi-session;
 - Questions-réponses sur la note de synthèse;
 - Questions-réponses sur le travail final de session.

Finalement, l'approche pédagogique privilégiée dans le cadre de cette formation à distance s'appuie sur :

- Un forum d'encadrement et de clarification des contenus : ce forum a pour objectif de recréer virtuellement les conditions d'un échange entre participant.e.s au cours. Il vise à vous permettre de poser vos questions, mais également à faire bénéficier des réflexions apportées par chaque participant à l'ensemble des étudiant.e.s inscrit.e.s au cours. Le forum se veut un espace d'apprentissage pédagogique et il fait donc partie intégrante du cours.
- Des tests d'auto-évaluation : quatre tests d'auto-évaluation vous sont proposés tout au long de la session (disponibles suite à la dernière séance de chacun des modules). Ces évaluations formatives ont pour objectif de vous permettre d'évaluer vos connaissances, votre compréhension des lectures obligatoires et l'avancement de votre apprentissage. Elles sont disponibles en tout temps et peuvent être effectuées un nombre de fois illimité.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le [Centre d'aide aux étudiants](#) pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire.

Démarche d'apprentissage

Plan de cours non officiel

Ce cours de 3 crédits est offert à distance sur une durée d'une session. Il requiert la même charge de travail qu'un cours en classe, soit une moyenne de 9 heures par semaine. À ce titre, il est important d'effectuer une consultation régulière et active des lectures obligatoires et des contenus pédagogiques (notes de cours, capsules narrées, etc.) qui vous sont proposés. Si vous ne vous engagez pas dans une démarche d'apprentissage assidue, vous risquez d'accumuler un retard difficile à rattraper en vue des évaluations.

De plus, il vous est fortement conseillé de suivre l'ordre des séances, car les notions et concepts abordés au début du cours seront utiles à la compréhension des séances suivantes. Le cours suit une progression logique; vous êtes donc encouragé.e.s à procéder à votre apprentissage semaine après semaine.

Il est important de ne pas vous contenter des notes de cours et des capsules mises en ligne par l'enseignant. Vous devez également faire les lectures obligatoires. Celles-ci constituent partie intégrante de la démarche d'apprentissage et abordent des notions clés du cours. Des lectures complémentaires sont également suggérées à ceux qui veulent aller plus loin sur une thématique donnée.

Certaines des lectures obligatoires qui vous sont proposées sont en anglais. [La politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) stipule que «*Les enseignants et les chercheurs privilégient, à qualité scientifique et pédagogique égale, l'utilisation de manuels, de recueils de textes et d'outils didactiques en français*». L'objet «terrorisme» ayant jusqu'à très récemment peu attiré l'attention des chercheurs francophones, l'écrasante majorité des écrits scientifiques disponibles sur le terrorisme et les thématiques associées sont publiés en langue anglaise. Lorsque possible, nous vous proposons des lectures obligatoires et complémentaires en français. Toutefois, il n'est pas toujours possible de trouver des textes à «qualité scientifique et pédagogique égale» en français, c'est pourquoi une part importante des lectures sont proposées en anglais. Par conséquent, il est primordial pour suivre ce cours de disposer d'une connaissance de l'anglais qui vous permet de lire et de comprendre adéquatement des textes scientifiques.

Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec l'assistant d'enseignement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe. Celui-ci y répondra à l'intérieur de 48 heures ouvrables (à l'exception du samedi et du dimanche).

Il vous est expressément demandé d'éviter d'envoyer un courriel distinct à l'enseignant et à son assistant d'enseignement. Ne rédigez qu'un seul et même courriel et mettez ET l'enseignant ET son assistant en copie conforme. Cela facilitera grandement la gestion de demandes, qui peuvent être quelques fois très personnelles.

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Il est également attendu que tous les participants fassent preuve de courtoisie dans leurs communications avec l'enseignant, l'assistant d'enseignement, et surtout, avec les autres étudiants.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
INTRODUCTION	
Terrorisme(s) : De quoi parle-t-on exactement ?	9 janv. 2023
MODULE I - SAISIR LE TERRORISME COMME PHÉNOMÈNE	
1.1 Le terrorisme : du phénomène social à l'objet de recherche scientifique	16 janv. 2023
1.2 Comprendre et expliquer le terrorisme : Panorama des grandes approches théoriques	23 janv. 2023
MODULE II - LES VISAGES MULTIPLES DU TERRORISME	
2.1 Les terrorismes nationalistes	30 janv. 2023
2.2 Les terrorismes des "extrêmes"	6 févr. 2023
2.3 Les terrorismes d'inspiration religieuse	13 févr. 2023
2.4 Jihadisme et mouvements islamistes extrémistes contemporains	20 févr. 2023
EXAMEN DE MI-SESSION	27 févr. 2023
Semaine de lecture	6 mars 2023
2.5 Une brève histoire du terrorisme au Canada et au Québec	13 mars 2023
MODULE III - THÉMATIQUES TRANSVERSALES AUTOUR DU TERRORISME	
3.1 Terrorisme(s) 2.0 : Quels développements contemporains au phénomène terroriste ?	20 mars 2023
3.2 Débats et controverses scientifiques autour du terrorisme	27 mars 2023
MODULE IV - RÉACTION SOCIALE ET RÉPONSES FACE AU TERRORISME	
4.1 La réaction sociale face aux terrorismes : société civile, médias et État	3 avr. 2023
4.2 Contre-terrorisme, mesures sécuritaires et justice : anticiper et réprimer le terrorisme	10 avr. 2023
4.3 De la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent à la résilience sociétale	17 avr. 2023

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux forums "Feuille de route"	Du 9 janv. 2023 à 00h00 au 15 avr. 2023 à 23h59	Individuel	10 %

Examen de mi-session	Le 4 mars 2023 de 09h00 à 13h30	Individuel	30 %
Note de synthèse	Dû le 26 mars 2023 à 23h59	Individuel	20 %
Travail final	Dû le 16 avr. 2023 à 23h59	En équipe	40 %

Formatives			
Titre	Date	Mode de travail	
Test d'autoévaluation 1	Disponible en tout temps	Individuel	
Test d'autoévaluation 2	Disponible en tout temps	Individuel	
Test d'autoévaluation 3	Disponible en tout temps	Individuel	
Test d'autoévaluation 4	À déterminer	Individuel	

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux forums "Feuille de route"

Titre du forum :	Séances
Période de contribution :	Du 9 janv. 2023 à 00h00 au 15 avr. 2023 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Directives de l'évaluation :	

Chaque étudiant.e doit participer à au moins cinq reprises aux différents fils de discussions qui se trouvent dans les séances de cours (excluant le forum général sur le fonctionnement du cours). Si un.e étudiant.e participe plus de cinq fois, les cinq meilleures participations seront retenues pour l'évaluation.

Chaque participation doit compter au moins 200 mots et porter directement sur la question du forum. Une participation peut être une réponse à la question du forum, ou alors une réaction à la réponse d'un autre étudiant.e. Attention: chaque forum n'est disponible que durant un mois. La correction se fera seulement à la fin de la session.

Tout commentaire irrespectueux envers un.e autre étudiant.e sera sanctionné par la note 0 pour l'ensemble de cette évaluation.

Forums de discussion complémentaires :



[Terrorisme\(s\) : De quoi parle-t-on exactement ?](#)



[1.1 Le terrorisme : du phénomène social à l'objet de recherche scientifique](#)



[1.2 Comprendre et expliquer le terrorisme : Panorama des grandes approches théoriques](#)



[2.1 Les terrorismes nationalistes](#)



[2.2 Les terrorismes des "extrêmes"](#)



[2.4 Jihadisme et mouvements islamistes extrémistes contemporains](#)



[2.5 Une brève histoire du terrorisme au Canada et au Québec](#)



3.1 Terrorisme(s) 2.0 : Quels développements contemporains au phénomène terroriste ?



3.2 Débats et controverses scientifiques autour du terrorisme



4.1 La réaction sociale face aux terrorismes : société civile, médias et État



4.2 Contre-terrorisme, mesures sécuritaires et justice : anticiper et réprimer le terrorisme



4.3 De la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent à la résilience sociétale



2.3 Les terrorismes d'inspiration religieuse

Examen de mi-session

Titre du questionnaire : [Examen de mi-session](#)

Période de disponibilité : Le 4 mars 2023 de 09h00 à 13h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Directives : L'examen de mi-session se déroulera le samedi 4 mars 2023, à partir de 9h et jusqu'à 13h30. Vous disposerez de 1h30 pour le compléter.

P ATTENTION, le site fermera à 13h30, ce qui veut dire que vous devez impérativement être connecté.e au plus tard à 12h si vous souhaitez bénéficier de la totalité du temps imparti pour compléter l'examen.

L'examen de mi-session compte pour 30 % de la note finale.

Vous devrez répondre à trois questions à développement (à choisir sur une liste de 5). Chaque réponse vaudra pour 10 points.

Merci d'indiquer au début de chacune de vos réponses le numéro de la question que vous avez choisie.

Il s'agira de rédiger une réponse structurée, qui montrera que vous maîtrisez la matière du cours, mais aussi que vous savez organiser vos arguments.

Chaque réponse devra ainsi débiter par une phrase d'introduction situant la question dans son contexte (historique, politique ou autre). Puis les éléments de réponse seront rédigés de manière logique et cohérente. Votre réponse s'achèvera par deux ou trois phrases de conclusion.

Exemple de question: *Qu'entend-on par « nouveau terrorisme »?*

Phrases d'introduction (exemple): Le concept de « nouveau terrorisme » est apparu après les attentats du 11 septembre pour saisir ce que certains chercheurs considèrent comme étant les nouvelles réalités du terrorisme. Les évolutions se manifesteraient dans les structures, les tactiques et l'idéologie des groupes terroristes.

Le corps de votre réponse revient sur les changements opérés dans 1) les structures, 2) les tactiques et 3) l'idéologie.

Phrases de conclusion (exemple): Le concept de « nouveau terrorisme » ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique. Nombreux sont ceux et celles qui refusent la notion de rupture et préfèrent analyser les éléments de continuité entre les groupes apparus dans les années 1970 et 1980 et ceux nés dans les années 1990 et 2000.

Les longueurs des réponses peuvent bien évidemment varier. Nous vous proposons, à titre indicatif, un ordre de grandeur pouvant fluctuer entre 300 et 500 mots. La quantité ne fait toutefois pas la qualité. N'oubliez pas non plus que la gestion du temps est importante et fait partie des défis de l'examen.

Nous vous suggérons de rédiger vos réponses à développement sous un document *Word* ou *Pages*, puis de les copier dans les espaces prévus à cet effet sur le site. Cela vous permettra d'avoir recours à un logiciel de correction automatique afin de minimiser le nombre de fautes d'orthographe et de grammaire. Assurez-vous cependant d'enregistrer votre document *Word* ou *Pages* sur votre ordinateur, advenant le cas où vous commettriez une erreur de manipulation et vérifiez bien que la totalité de votre réponse a bel et bien été copiée dans le formulaire d'examen!

L'examen se déroulant en ligne, vous pouvez utiliser tout le matériel du cours. Si vous êtes amené.e.s à citer un auteur ou à lui emprunter des idées (même résumées dans vos mots), vous êtes expressément tenu.e.s de citer avec précision et rigueur les auteur.e.s que vous mobiliserez.

Nous nous attendons à ce que vos réponses soient le fruit de votre réflexion et non un copier-coller d'extraits de documents que nous vous avons mis à disposition ou que vous trouveriez sur Internet. D'une manière générale, il vous est fortement déconseillé, durant l'examen, de naviguer sur Internet. Cela vous ferait perdre du temps et pourrait vous amener à citer des sites qui sont peu fiables. Citer des auteurs autres que celles et ceux qui figurent sur la liste des lectures obligatoires n'est pas une exigence de cet examen. Si toutefois vous jugiez opportun de faire des recherches sur Internet durant cet examen, vous privilégieriez des références scientifiques (ouvrages, articles de revues savantes, sites Internet tenus par des universitaires ou des centres de recherche). Vous pourrez également avoir recours aux rapports produits par des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales. Toute référence à Wikipédia, à des blogues et à des contenus véhiculés sur des forums ou sur des médias sociaux est interdite.

Critères d'évaluation:

- Justesse et précision des connaissances ;
- Présentation dynamique des connaissances ;
- Structure de la réponse ;
- Cohérence de l'argumentation ;

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10% de la note, à raison de 0,25 point par faute jusqu'à concurrence de 3 points.

Merci de veiller à rédiger de manière claire et intelligible vos idées .

Surtout, LISEZ les MODALITÉS avant de cliquer sur "j'accepte" au début de l'examen et LISEZ les questions ATTENTIVEMENT avant d'y répondre. Vous pouvez revenir en arrière, mais ne perdez pas trop de temps à aller et venir entre les questions!

Enfin, un rappel important: cet examen est un EXAMEN STRICTEMENT INDIVIDUEL. Toute suspicion de plagiat ou de tricherie donnera lieu à une dénonciation selon la procédure prévue par le [Règlement disciplinaire à l'attention des étudiantes et étudiants de l'Université Laval](#). 

Note de synthèse

Date de remise : 26 mars 2023 à 23h59

5% de la note finale sera soustrait à chaque jour de retard.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant.e devra produire une courte note de synthèse portant sur un enjeu d'actualité lié au terrorisme. Ce travail compte pour 20 % de la note finale.

La *note de synthèse* (parfois aussi appelée *note de breffage*, *note de politique*, ou encore *note d'orientation*) est aujourd'hui un outil de plus en plus utilisé afin d'éclairer ou d'influencer la prise de décision en matière de politiques publiques. Une note de synthèse constitue traditionnellement un document clair et concis qui vise à

communiquer sommairement aux décideurs politiques ou aux institutions publiques des informations clés sur un enjeu ou une thématique spécifique. Utilisée dans le domaine de la santé publique, des finances, de l'éducation ou encore de l'environnement, la note de synthèse est également un instrument de plus en plus mobilisé dans le domaine de la sécurité, y compris sur des thématiques liées au terrorisme : analyse d'une menace émergente, état de situation d'un contexte géopolitique ou encore note d'alerte sur un modus operandi d'attaque terroriste.

Produite par des chercheurs.e.s, des fonctionnaires ou des experts, la note de synthèse vise à proposer une courte analyse sur un enjeu spécifique, et ce à partir d'une variété de perspectives, toujours ancrées dans une perspective scientifique.

À titre d'exemple, voici une note produite par le *Centre de recherche de l'école des officiers de la gendarmerie nationale* (France) qui porte sur  [COVID-19 et terrorisme : Analyse de la menace dans un contexte de pandémie](#). Elle vous donnera un exemple d'une note de synthèse sur une thématique liée au terrorisme.

La note de synthèse se caractérise par :

- Sa concision : le document est généralement d'un format de 2 à 5 pages maximum.
- L'utilisation d'un langage clair et adapté : la note de synthèse doit être en mesure de vulgariser des notions ou des situations complexes afin de faciliter la compréhension par le lecteur.
- Une synthèse de l'information : seule l'information essentielle doit être retenue afin de la mettre en perspective et de permettre au lecteur de connaître les éléments essentiels associés à un enjeu, une thématique ou une problématique.
- La mise en avant de recommandations pratiques fondées sur des exemples internationaux et/ou des constats scientifiques probants.

Afin de mieux saisir les objectifs d'une *note de synthèse* (ou *note de breffage, politique, etc.*) et ce qu'elle caractérise, consultez le document suivant :

DAGENAIS, Christian et Valéry RIDDE (2020). [La note de politique comme outil de transfert de connaissances: pour avoir un impact, votre note doit d'abord être lue](#)  . HAL Open Science, hal-01681939v2.

Pour ce travail, chaque étudiant.e devra sélectionner un enjeu d'actualité lié au terrorisme parmi la liste proposée par l'enseignant.



[LISTE DES ENJEUX D'ACTUALITÉ](#)

La note de synthèse ne devra pas dépasser 5 pages maximum. Les sources consultées ou suggérées (voir ci-dessous) sont incluses dans cette limite de 5 pages. Elles ne doivent toutefois pas dépasser une page maximum.

Les éléments suivants devront obligatoirement se retrouver dans la structure de la note de synthèse :

TITRE : court, percutant et informatif. Il doit permettre au lecteur de saisir immédiatement la thématique spécifique dont vous allez traiter.

FAITS SAILLANTS : entre 3 et 5 messages clés présentés dans un encadré. Ils doivent résumer les points saillants de votre note de synthèse (la visée et la pertinence de votre note, l'importance de l'enjeu traité et ses dimensions clés, les conclusions et les grandes recommandations de votre note). À la lecture des « Faits saillants », le lecteur devrait être en mesure de saisir les grandes lignes de votre document.

INTRODUCTION : Expliquez pourquoi l'enjeu ciblé est important. En quoi cet enjeu doit faire l'objet d'une attention particulière de la part du lecteur ? Pourquoi le lecteur devrait-il s'en préoccuper ? Il s'agit de situer l'enjeu et de le cadrer (ampleur, causes, gravité, incidences, etc.). L'introduction doit permettre une courte mise en contexte de l'enjeu ciblé et de son importance. Il s'agit également de pointer des lacunes ou des manques qui nécessitent le besoin de se pencher sur cet enjeu. Incluez ici des éléments de soutien si nécessaire, y compris des références à des documents de recherche, le cas échéant.

ANALYSE : Résumez l'état de situation autour de l'enjeu ciblé à partir des débats actuels, des faits, des données disponibles et des constats scientifiques. Il s'agit de proposer au lecteur une analyse structurée et claire qui mobilise une synthèse des faits et des connaissances scientifiques les plus récentes permettant d'éclairer l'enjeu. Cette analyse doit être structurée afin de permettre au lecteur de comprendre facilement les grandes dimensions abordées. Il est également important de réduire les détails à l'essentiel, soit uniquement ce

que le lecteur a besoin de connaître pour saisir l'enjeu que vous discutez. La note de synthèse doit faire valoir les différentes perspectives existantes autour d'un enjeu. Il est important de présenter l'ensemble des points de vue/arguments et de ne pas se limiter à une seule perspective d'analyse ou posture. Vous pouvez fournir des exemples concrets pour soutenir vos affirmations. Appuyez également votre propos de références et des sources scientifiques.

RECOMMANDATIONS : Proposez une liste de recommandations sur ce que les différents acteurs devraient faire - par exemple, les paliers de gouvernements, un ministère, les services policiers, le législateur, certains acteurs de la société civile, les organisations internationales, etc. (bien entendu, les acteurs pertinents à citer dépendent de l'enjeu spécifique). Ces recommandations doivent être expliquées et justifiées (au regard de la littérature scientifique et d'expériences probantes à l'international) sans toutefois être nécessairement précisées dans tous leurs détails. Il s'agit également de mettre ces recommandations en écho à ce qui a déjà été fait (ou proposé) sur l'enjeu jusqu'à présent ? Comment d'autres pays/États ont-ils abordé cet enjeu ? Y a-t-il des propositions législatives ou réglementaires qui pourraient être initiées ? Quelles sont les mesures ou actions essentielles que vous suggérez (par qui, quand, où?) et qui sont réalistes et faisables à mettre en œuvre ?

SOURCES CONSULTÉES OU SUGGÉRÉES : Citez les sources (articles scientifiques, rapports institutionnels, avis d'experts, etc.) sur lesquelles vous fondez votre note de synthèse ou que vous suggérez pour consultation. Afin de respecter le format court de la note de synthèse, utilisez des notes en fin de texte tout au long du document plutôt que des citations *in textu*.

Règles de présentation du travail :

- Longueur : 3 (minimum) à 5 (maximum) pages
- Police : Times New Roman 12pts
- Interligne 1,5
- Marges normales
- Les pages doivent être numérotées.
- Votre travail doit comporter une page de présentation, sur laquelle figurera votre nom et votre numéro d'identification, ainsi que le titre de votre note de synthèse. Celle-ci n'est pas incluse dans la limite des cinq pages maximum du travail.

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de la note, à raison de 0,25 point par faute jusqu'à concurrence de 3 points. N'hésitez pas à utiliser les logiciels de correction automatique !

Les règles relatives au plagiat s'appliqueront (citez TOUTES vos sources de manière rigoureuse et systématique !).

Dates à retenir:

- Date limite de remise de la note de synthèse : 26 mars.
- Moments où nous poser des questions : en tout temps!

Travail final

Date de remise : 16 avr. 2023 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Le travail de fin de session s'effectuera en équipes de 2 à 3 étudiant.e.s. Je vous encourage à utiliser la section du forum "Travail final" pour trouver des co-équipiers et co-équipières. Le travail d'équipe vous permettra d'engager un dialogue avec vos collègues, de confronter vos analyses et vos idées, le tout dans un esprit de collaboration et d'ouverture. Il vous permettra aussi, je l'espère, de sortir de l'isolement que plusieurs expriment en raison du contexte sanitaire.

L'objectif du travail de fin de session est d'effectuer une fiche analytique sur un groupe, qui est ou a été qualifié de "terroriste".

MonPortail vous attribuera un groupe terroriste sur lequel faire votre travail de fin de session. Cela nous permet de nous assurer de la faisabilité du travail. Tous les groupes terroristes n'ont en effet pas bénéficié du même intérêt chez les chercheurs. On dispose de beaucoup d'informations sur certains, alors que d'autres ont fait l'objet de peu de travaux.

Le travail de fin de session est constitué de DEUX composantes. La première consistera à rédiger une fiche analytique sur le groupe qui vous est attribué; la seconde à produire un journal de recherche.

Fiche analytique (3000 mots maximum - 70pts/100 pts)

La composante 1 du travail de session consistera en la rédaction de la fiche analytique du groupe dont vous êtes responsable. Les fiches analytiques doivent suivre un même format et ne pas dépasser 3000 mots (la liste de références ne compte pas dans les 3000 mots).

Les éléments suivants doivent obligatoirement s'y retrouver :

- Une courte introduction qui présente brièvement le groupe, le pays ou la région dans lequel ou laquelle il a été actif et la période au cours de laquelle il a mené ses actions (violentes comme non violentes) (150 mots maximum).
- Une section qui présente le contexte d'apparition du groupe. Vous vous arrêterez particulièrement sur le contexte politique et le contexte social, sans omettre de discuter du contexte international si cela s'avère pertinent (600 mots maximum).
- Une section qui analyse la structuration et l'évolution du groupe : comment le groupe s'est-il structuré à ses débuts et comment a-t-il évolué ? Qui dirige le groupe ? Les leaders qui se sont succédés ont-ils imprimé une marque différente sur le mouvement, ses objectifs et ses actions ? Qui sont les individus qui composent le groupe ? Comment la répression de l'État et plus largement les politiques anti-terroristes ont-elles affecté l'évolution du groupe (600 mots maximum)
- Une section qui analyse l'idéologie défendue par le groupe : comment le groupe se définit-il ? Dans quelle(s) mouvance(s) idéologique(s) s'inscrit-il ? Quel(s) est(sont) ses principaux idéologue(s) ? Comment s'articule son message ? Que contient-il ? Comment le recours à la violence a-t-il été théorisé ? (600 mots maximum)
- Une section qui discute des principales actions imputées au groupe. Vous analyserez ici le répertoire d'actions du groupe. Une grande partie de votre analyse doit porter sur les différents types de violence mobilisés (violence terroriste, insurgée, criminelle, etc...), sur l'articulation entre actions violentes et non-violentes, sur la temporalité de l'action violente (quand a-t-elle été mobilisée et dans quels buts) et sur les logiques poursuivies. (600 mots maximum)
- Une section sur les réactions sociales et les réponses (anti-terroriste, judiciaire, etc.) formulées par le ou les États afin de réagir à un attentat, une série d'attentats ou encore des menaces répétées proférées à l'endroit du Canada ou d'autres pays. Le groupe sur lequel vous travaillez est-il sur la liste des organisations terroristes identifiées par le Canada ? Comment se déclinent les réponses canadiennes contre ce type de menaces ? (600 mots)

Une section « liste des références », qui recensera TOUTES les références mobilisées. Nous attendons que cette liste de références comporte idéalement cinq articles scientifiques et cinq autres types de sources. Par « autres types de sources », nous entendons des rapports de centres de recherche spécialisés, de think tanks ou encore d'organisations non gouvernementales (ONG) et éventuellement des articles de presse. Sont exclus de cette catégorie : les articles Wikipédia ; les billets de blogue, les post Facebook ; et toutes publications postées sur les espaces d'expression d'opinions privées ou personnelles. Vous pouvez aussi citer un ou des ouvrages, mais ce n'est pas une exigence.

Journal de recherche (600 mots; 30 pts/100pts)

Le composante 2 consistera en un journal de recherche et servira à retracer les étapes de la recherche documentaire qui a ponctué votre travail. Il devra comporter trois sections :

- La première section présentera et justifiera les mots-clés que vous aurez choisis pour effectuer votre recherche documentaire (100 mots maximum).
- La seconde section évaluera la pertinence des sources (200 mots maximum). Les sources sélectionnées vous ont-elles permis de répondre à vos besoins documentaires ? Pourquoi vous être basé.e sur tel ou tel rapport ou tel ou tel document ?
- La troisième section questionnera la qualité des sources (300 mots maximum). Cette étape est essentielle, particulièrement pour qui travaillent sur le terrorisme et des groupes terroristes. Les livres et les articles scientifiques ne devraient pas poser de problème de qualité, à tout le moins ceux qui sont évalués par les pairs. La qualité de ceux qui sont publiés sans évaluation préalable méritent cependant d'être interrogée. De très nombreux ouvrages et articles sont parus depuis le 11 septembre 2001. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont été rédigés par des non-experts et qui prennent la forme d'un essai, plutôt que d'un ouvrage scientifique basé sur une démarche scientifique ou présentant le résultat de recherches scientifiques. Ce réflexe vous semblera d'autant plus indispensable quand vous consulterez les autres types de sources. De quelle ONG ou de quel think tank émane la publication ? Quel média publie cet article, dans quel contexte et dans quel but ? Peut-on déceler une orientation idéologique qui viendrait teinter la compréhension d'un événement ? Ce rapport est-il occidental-centré ou encore produit par des chercheurs ou analystes qui ont une connaissance imprécise du contexte dans lequel a évolué le groupe terroriste sur lequel vous travaillez ? Cette liste de questions, loin d'être exhaustive, traduit la nécessaire posture critique que toute personne faisant des recherches sur des groupes terroristes devraient adopter.

La bibliothèque met à votre disposition un tutoriel qui vous aidera à compléter cette partie du travail. Ce tutoriel comporte des capsules vidéo particulièrement bien faites. N'hésitez pas à vous y référer! Vous le trouverez à l'adresse suivante : <https://www.bibl.ulaval.ca/diapason/journalderecherche/#identifiez-vos-termes-de-recherche-a-partir-du-sujet-de-votre-travail> 

Pour compléter ce travail, je vous conseille vivement d'utiliser les bases de données multidisciplinaires et spécialisées que la bibliothèque de l'Université Laval met à votre disposition. Cela devrait constituer votre point de départ. Vous pouvez ensuite élargir en utilisant un moteur de recherche comme *Google* ou *Safari*. Mais attention à la provenance de la source!

Ce travail doit être le produit d'une réflexion collective en équipe, et non un copier-coller ou une traduction de ce que vous auriez trouvé sur Internet ou dans vos lectures.

Les règles relatives au plagiat s'appliqueront (citez TOUTES vos sources de manière rigoureuse et systématique !).

Règles de présentation du travail :

- Police :Times New Roman 12pts
- Interligne 1,5
- Marges normales
- Les pages doivent être numérotées.
- Votre travail doit comporter une page de présentation, sur laquelle figurera votre nom et votre numéro d'identification.

Ce travail compte pour 40% de la note finale.

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de la note, à raison de 0,25 point par faute jusqu'à concurrence de 5 points. N'hésitez pas à utiliser les logiciels de correction automatique !

Compétences qui seront acquises à l'issue de ce travail :

- Mener à bien une recherche documentaire
- En particulier, savoir utiliser les bases de données documentaires de la bibliothèque
- Identifier et sélectionner l'information pertinente
- Développer un esprit critique par rapport aux différentes sources consultées
- Évaluer la pertinence et la qualité des sources
- Utiliser les informations collectées lors de la recherche documentaire de manière dynamique et pertinente
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Organiser et structurer sa pensée

- Savoir s'exprimer de manière claire, précise et concise à l'écrit.

Dates à retenir:

- Date limite pour nous transmettre la composition des équipes : 5 mars
- Date à laquelle nous attribuerons les groupes terroristes aux différentes équipes : 6 mars
- Classe virtuelle au cours de laquelle seront présentées les consignes: 7 mars à 18h.
- Moments où nous poser des questions : en tout temps!

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Test d'autoévaluation 1

Titre du questionnaire :	Test d'auto-évaluation 1
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

Test d'autoévaluation 2

Titre du questionnaire :	Test d'auto-évaluation 2
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

Plan de cours non officiel

14 déc. 2022 (19h42)

Test d'autoévaluation 3

Titre du questionnaire :	Test d'autoévaluation 3
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Les tests d'auto-évaluation doivent vous permettre de faire le point sur vos connaissances. Ils ne sont pas notés.

Test d'autoévaluation 4

Titre du questionnaire :	Test d'autoévaluation 4
Période de disponibilité :	À déterminer
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum	Cote	% minimum	% maximum
------	-----------	-----------	------	-----------	-----------

A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

14 déc. 2022 (19h42)

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Évaluation de la qualité du français

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de la note de tous les examens. Pour les travaux réalisés en ligne ou à la maison, il est essentiel de vous relire et de faire appel (si nécessaire) à un logiciel de correction orthographique.

Les examens en salle se dérouleront sans notes, ni documents, ni ouvrages.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

Au cours de la session, la faculté procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous pourrez accéder à la section d'évaluation de votre cours à partir de la page d'accueil du site "le portail des cours".

Votre participation permettra d'améliorer ce cours à distance. Cette étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance de votre collaboration.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites](#) dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

- En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du *Réseau Fernand Dumont* à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/> .

Le *Réseau Fernand-Dumont* regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Gestion des délais

Aucun délai ne sera accordé pour vous permettre de compléter les travaux en ligne ou le travail maison. Les dates de remise des examens sont donc des dates de rigueur.

Un retard dans la remise des travaux ne sera justifiable qu'en cas de force majeure. Un document écrit (certificat médical en bonne et due forme) devra alors être produit et la professeure prévenue, idéalement, par courriel AVANT la tenue de l'examen.

Plagiat

Tout.e étudiant.e qui commet une infraction au [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants](#)  de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est important pour tout.e étudiant.e de prendre connaissance des articles 29 à 44 du Règlement disciplinaire.

Le plagiat consiste notamment à :

- s'attribuer les propos, les productions ou les idées d'autrui, sans citer la source ou l'auteur;
- copier le travail d'une autre personne en totalité ou en partie;
- s'approprier les contenus disponibles sur Internet, en format texte, audio, vidéo, image ou autre sans citer la source ou en paraphrasant de manière inadéquate;
- réaliser un travail en mode copier-coller à partir de plusieurs sources non citées ou non contextualisées;
- utiliser ou déposer un travail acheté ou téléchargé sur Internet;
- avoir recours à un outil de traduction en ligne ou traduire soi-même un document d'une tierce personne et le faire passer pour sien;
- agir de manière à contourner les règles énoncées lors des travaux de session ou d'évaluation.

Le plagiat entraîne des sanctions et des conséquences sérieuses qui affecteront votre avenir.

Pour éviter tout enjeu de plagiat, nous vous invitons à visionner cette [capsule d'information](#)  à l'intention des étudiant.e.s. Elle vise à préciser certaines règles lors de l'utilisation de références externes. Vous pouvez également retrouver toutes les ressources pertinentes sur la page [Comprendre et éviter le plagiat](#)  et le tutoriel de la bibliothèque dédié à [la citation des sources](#) .

Absence à un examen

L'absence lors des examens en classe n'est justifiable qu'en cas de force majeure. Un document écrit (certificat médical) devra alors être produit et le professeur prévenu, idéalement, par courriel ou téléphone AVANT la tenue de l'examen.

Matériel didactique

Matériel didactique

Le matériel didactique, obligatoire comme complémentaire, est précisé à chaque séance. Nous vous invitons donc à vous rendre dans la section « Feuille de route » et à cliquer sur chacune des semaines pour vous procurer les textes à l'étude.

Voici la  [liste complète des lectures obligatoires](#) pour le cours de la session d'hiver 2023.

Toutes les lectures obligatoires sont des chapitres ou articles scientifiques issus de revues auxquelles la bibliothèque de l'Université Laval est abonnée ou des textes scientifiques accessibles librement sur Internet. Vous pourrez avoir accès à ces articles, chapitres de livre, à chaque séance, en cliquant

sur les liens figurant dans les sections "lectures obligatoires" et "lectures complémentaires". Vous aurez besoin de vous munir de votre NIP et IDUL pour accéder aux articles détenus par la Bibliothèque.

Vous trouverez également dans les lectures complémentaires des ouvrages ou des articles que la bibliothèque possède dans ses collections en version électronique ou en version papier.

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

14 déc. 2022 (19h42)

Bibliographie

Si de nombreux ouvrages sur les phénomènes terroristes ont été publiés depuis le 11 septembre 2001, leur qualité et leur rigueur demeurent très variables. Il s'avère dès lors important de procéder à un tri parmi les ouvrages considérés comme théoriquement et empiriquement solides.

Parmi les ouvrages de qualité, la principale ressource de tout étudiant intéressé à l'étude du terrorisme demeure l'ouvrage synthèse publié par Alex P. Schmid :

- Schmid Alex P. (2011), *The Routledge Handbook of Terrorism Research* (New York : Routledge).

Vous trouverez dans cet ouvrage non seulement un exposé clair des principales théories et études portant sur l'objet « terrorisme », mais également une importante bibliographie (300 pages) organisée autour de sous-objets ou sous-spécialités du champ des études sur le terrorisme. Cet ouvrage est par ailleurs facilement accessible en ligne par l'intermédiaire du catalogue Ariane de la bibliothèque.

Parmi les autres ouvrages généraux de référence sur le terrorisme, vous pouvez consulter :

(En français)

- CRETTEZ, Xavier et Nathalie DUCLOS (2021). *Violences politiques. Théories, formes et dynamiques* (Paris : Armand Colin).
- CRETTEZ Xavier (2008). *Les formes de la violence* (Paris : La Découverte).
- CHALIAND, Gérard et Arnaud BLIN (dir.) (2006). *Histoire du terrorisme: de l'Antiquité à Al Qaïda* (Paris : Bayard).
- FERRAGU, Gilles (2014) *Histoire du terrorisme* (Paris : Perrin).
- RAFIK, Jenny (2016). *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques* (Paris: Gallimard).

(En anglais)

- BJORGO, Tore (dir.) (2005) *Root Causes of Terrorism – Myths, Reality, and Ways Forward* (London: Routledge).
- CHENOWETH, Erica, Richard ENGLISH et Andreas GOFAS (2019) *The Oxford Handbook of Terrorism* (Oxford : Oxford University Press).
- CRENSHAW Martha (2011). *Explaining Terrorism: Causes Processes and Consequences* (New York : Routledge).
- CRENSHAW Martha et Gary LA FREE (2017). *Countering Terrorism* (Washington, D.C. : Brookings Institution Press).
- DELLA PORTA, Donatella (2013) *Clandestine Political Violence* (Cambridge : Cambridge University Press).
- ENGLISH, Richard (2021) *The Cambridge History of Terrorism* (Cambridge : Cambridge University Press)
- HORGAN John et Kurt BRADDOCK (dir.) (2011). *Terrorism studies: a reader* (New York : Routledge).
- HOFFMAN, Bruce (2017). *Inside Terrorism*. (New York: Columbia University Press).
- JACKSON, Richard (dir.) (2016) *Routledge Handbook of Critical Terrorism Studies* (New York : Routledge).
- LA FREE, Gary et Joshua D. FREILICH (dir.) (2017). *The Handbook of the Criminology of Terrorism* (Malden, MA : Wiley-Blackwell).
- LAQUEUR, Walter (2016) *A History of Terrorism* (New York : Routledge).
- LAW, Randall (2015) *The Routledge History of Terrorism* (New York : Routledge).
- PISOIU, Daniela et Sandra HAIN (2018) *Theories of Terrorism* (New York : Routledge).
- SAGEMAN Marc (2017). *Turning to Political Violence. The Emergence of Terrorism* (Philadelphia : University of Pennsylvania Press).
- SILKE, Andrew (dir.) (2018) *Routledge Handbook of Terrorism and Counterterrorism* (New York : Routledge).

Wikipedia

Attention: Nous vous rappelons que Wikipédia ne constitue pas une source fiable dans le cadre de travaux universitaires.

Références bibliographiques complémentaires

Des références bibliographiques complémentaires sont disponibles directement dans chaque module de la [feuille de route](#) du cours. Pour chaque séance, des articles, chapitres et ouvrages vous sont proposées sous l'onglet "*Lectures complémentaires*" afin de vous permettre d'approfondir une thématique ou une question plus spécifique.

Revues scientifiques

Plusieurs revues scientifiques traitent plus spécifiquement des thématiques liées au terrorisme et à la violence politique au sens large. Voici les principales revues scientifiques à consulter :

[Terrorism and Political Violence](#)  (en anglais).

[Studies in Conflict & Terrorism](#)  (en anglais).

[Perspectives on Terrorism](#)  (en anglais).

[Dynamics of Asymmetric Conflict](#)  (en anglais).

[Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression](#)  (en anglais).

[Critical Studies on Terrorism](#)  (en anglais).

[Journal for Deradicalization](#)  (en anglais).

[Journal of Policing, Intelligence and Counter-terrorism](#)  (en anglais).

Autres revues spécialisées

[CTC Sentinel](#)  (en anglais) : publication mensuelle indépendante du Combating Terrorism Centre (CTC) de l'académie militaire de West Point. CTC Sentinel s'appuie sur un réseau d'universitaires et de praticiens du CTC pour diffuser des articles permettant de mieux comprendre les menaces terroristes contemporaines.

[Combating Terrorism Exchange](#)  (en anglais) : revue trimestrielle en ligne évaluée par des pairs, dont les contributeurs proviennent de différents secteurs du contre-terrorisme. La revue publie des récits et des analyses de première main rédigés par des membres d'opérations spéciales, ainsi que des discussions sur les politiques, les tendances et les opérations rédigées par des responsables gouvernementaux, des chercheurs, des professionnels de la lutte contre le terrorisme.

Bases de données

Il existe plusieurs bases de données sur les incidents terroristes. Ces outils visent à recenser les événements terroristes en fonction de critères déterminés (groupes, types d'action, motifs, cibles, etc.) à l'échelle mondiale ou selon un secteur géographique précis. Parmi les bases de données sur le terrorisme les plus utilisées dans le champ des études sur le terrorisme :

- [Global Terrorism Database](#)
- [Canadian Incident Database \(CIDB\)](#)
- [RAND Database of Worldwide Terrorism Incidents \(RDWTI\)](#)
- [International Terrorism: Attributes of Terrorist Events \(ITERATE\)](#)
- [Database on Suicide Attacks \(Chicago Project on Security and Terrorism\)](#)

Pour un aperçu encore plus complet des bases de données sur le terrorisme, vous pouvez consulter les compilations parues dans la revue *Perspectives on Terrorism* :

- BOWIE, Neil G. (2021) "[40 Terrorism Databases and Data Sets: A New Inventory](#) ", *Perspectives on Terrorism*, vol.15, no.2, p.147-161.
- BOWIE, Neil G. (2020) "[A New Inventory of 30 Terrorism Databases and Data Sets](#) ", *Perspectives on Terrorism*, vol.14, no.1, p.54-66.
- BOWIE, Neil G. (2018) "[30 Terrorism Databases and Data Sets: a New Inventory](#) ", *Perspectives on Terrorism*, vol.12, no.5, p.51-61.
- BOWIE, Neil G. (2017) "[Terrorism Events Data: An Inventory of Databases and Data Sets, 1968-2017](#) ", *Perspectives on Terrorism*, vol.11, no. 4, p.50-72.

Centres de recherche et think tanks spécialisés

Plusieurs centres de recherche, instituts et think tanks spécialisés sur le terrorisme existent à travers le monde. Parmi les plus reconnus on pourra se référer à :

(Canada)

- [Canadian Network for Research on Terrorism, Security and Society \(TSAS\)](#) - Waterloo (Canada)
- [Chaire de recherche UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent](#) Sherbrooke/Montréal (Canada)

(International)

- [Centre d'analyse du terrorisme \(CAT\)](#) - Paris (France)
- [Center for Research on Extremism \(C-REX\)](#) - Oslo (Norvège)
- [Centre for Research and Evidence on Security Threats \(CREST\)](#) - Lancaster (Royaume-Uni)
- [Center for Terrorism & Security Studies \(CTSS\)](#) - Lowell (États-Unis)
- [Chicago Project on Security and Threats \(CPOST\)](#) - Chicago (États-Unis)
- [Handa Centre for the Study of Terrorism and Political Violence \(CSTPV\)](#) - St-Andrews (Royaume-Uni)
- [International Centre for the Study of Radicalisation \(ICSR\)](#) - Londres (Royaume-Uni)
- [International Centre for Counter-Terrorism \(ICCT\)](#) - La Hague (Pays-Bas)
- [International Institute for Counter-Terrorism \(ICT\)](#) - Herzliya (Israël)
- [Institute for Strategic Dialogue \(ISD\)](#) - Londres (Royaume-Uni)
- [National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism](#) - University of Maryland (États-Unis)
- [National Counterterrorism Innovation, Technology, and Education Center \(NCITE\)](#) - Omaha (États-Unis)
- [Program on Extremism - George Washington University](#) - Washington (États-Unis)
- [VOX-Pol Network of Excellence](#) - Dublin (Irlande)

Pour une liste plus complète des centres de recherche, instituts et think tanks spécialisés sur le terrorisme et les thématiques connexes, vous pouvez consulter le document ci-dessous paru en février 2021 dans la revue *Perspectives on Terrorism* :

- BERGEMA Reinier et Olivia KEARNEY (2021) "[Inventory of 200+ Institutions and Centers in the Field of Terrorism and Counter-Terrorism Research](#)". *Perspectives on Terrorism*, vol.15, issue.1, p.93-150.

Balladodiffusions

[Terrorism 360](#) (en anglais): balladodiffusion proposée par le National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism (START), basé à l'Université du Maryland. Dans ce podcast, le Dr Gary LaFree, directeur fondateur du START, s'entretient avec les plus grands experts mondiaux du terrorisme et explore leurs recherches, leurs idées sur les causes et les conséquences du terrorisme, ainsi que leurs recommandations

aux décideurs politiques. Les invités de cette série de balladodiffusions comprennent : Martha Crenshaw, Bruce Hoffman, Gina Ligon, Brian Jenkins, Mark Juergensmeyer, David Rapoport, Jessica Stern, John Mueller, Marc Sageman, Clark McCauley, Arie Kruglanski, Brent Smith, John Monahan, Jonathan Wilkenfeld et Stevan Weine .

[Talking Terror](#)  (en anglais) : balladodiffusion présentée et produite par le Dr John F. Morrison, maître de conférences en criminologie à Royal Holloway, Université de Londres. Dans ces épisodes, John Morrison s'entretient avec des experts mondiaux du terrorisme et de l'extrémisme sur les résultats de leurs recherches et leur impact. Ces conversations permettront à l'auditeur d'avoir un aperçu approfondi de certaines des meilleures recherches sur le terrorisme, de la part des chercheurs eux-mêmes. Au cours des épisodes, les invités discuteront de leurs propres recherches, ainsi que de celles d'autres personnes qui les ont influencés.

[Counter-terrorism after 9/11](#)  (en anglais) : balladodiffusion produite par le International Center for Counter-Terrorism (ICCT) qui examine comment le contre-terrorisme a changé après les attaques terroristes du 11 septembre 2001. À travers des conversations avec des praticiens, des universitaires et des décideurs politiques, cette série explore les dimensions cruciales du contre-terrorisme (État de droit, organisations des services de sécurité, etc.).

Ressources complémentaires

Pour une liste exhaustive des ressources spécialisées (revues scientifiques, sites web spécialisés, centres de recherche et d'expertise) sur le terrorisme et les thématiques afférentes, vous pouvez consulter le document ci-dessous produit en 2018 par la revue *Perspectives on Terrorism*.

- TINNES, Judith (2018)  ["A Resources List for Terrorism Research: Journals, Websites, Bibliographies \(2018 Edition\)"](#), *Perspectives on Terrorism*, vol.12, issue 4, p.115-142.

Également, vous pouvez consulter cet article qui propose un aperçu de la littérature et des ressources documentaires disponibles en ligne sur le terrorisme :

- TINNES, Judith (2013)  ["The Art of Searching: How to Find Terrorism Literature in the Digital Age"](#), *Perspectives on Terrorism*, vol.7, issue.4, p.79-11.

Plan de cours non officiel

14 déc. 2022 (19h42)